

LES ÉCONOMIES PRIMAIRES

La saliculture

Les marais salants de Guérande (Guérande, Batz-sur-Mer et La Turballe) et du Mès (Mesquer, Saint-Molf et Assérac) possèdent une valeur patrimoniale remarquable, associant une activité économique performante sur des espaces d'une valeur paysagère, faunistique et floristique exceptionnelle.



Les marais salants du territoire de Cap Atlantique.

Ces marais salants forment un territoire préservé de **2 200** ha et constituent un point de forte attraction pour l'activité touristique et la découverte du milieu.

Les actions de Cap Atlantique en faveur de la saliculture

Cap Atlantique contribue au développement de l'activité salicole au travers de différentes actions :

- ▶ La conduite d'opérations de **restauration de marais** ;
- ▶ la réalisation et le financement de travaux de **protection contre la mer** ;
- ▶ la **gestion des salines** propriétés du département de Loire-Atlantique et du conservatoire du littoral exploitées par des paludiers ;
- ▶ la **mise à disposition de terrains publics pour la construction de salorges** indispensables au stockage du sel et du matériel professionnel, ;
- ▶ le **soutien à des projets de coopération internationale** sur des techniques de production salicoles afin d'accroître la visibilité de la saliculture en presqu'île, en France et à l'étranger ;
- ▶ la **gestion d'une riche collection patrimoniale sur les marais salants** au Musée intercommunal des Marais Salants à Batz-sur-Mer ;
- ▶ le pilotage et la coordination du projet européen **Life Sallina**, qui vise à restaurer la biodiversité des marais salants, en lien avec l'activité salicole et l'ensemble des acteurs du marais.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 **02 51 75 06 80**